

LA PRISE EN CHARGE DES JEUNES EN MATIERE DE TRAVAIL AU BENIN : ESPOIR FONDE, REALITE MITIGEE OU ILLUSION

**Précis du paneliste Eusèbe AGOUA, Maitre de Conférences des universités du CAMES
Directeur Adjoint de Cabinet du Ministre du Travail, de la Fonction Publique et des Affaires Sociales**

Le travail de la jeunesse est et demeure une préoccupation majeure. C'est même un défi à relever car, constituée d'environ 65% de la population béninoise, la couche juvénile constitue la couche la plus importante et la plus active, impatiente et pressée, faisant du dividende démographique un atout pour le Bénin.

Cette position permet à la jeunesse de constituer le noyau central autour duquel doivent se concentrer les politiques de l'emploi et du travail. Mais gagner de l'argent mécaniquement d'un travail ou d'un emploi n'est pas la seule dimension importante de la construction identitaire et de l'équilibre existentiel. La famille, les amis, les loisirs, la vie sociale, la satisfaction morale du travail bien fait même si peu rémunéré etc. font également partie de l'équilibre identitaire du jeune. On traduit cette réalité au Bénin en langue fon par l'adage « **Azǎ wényí gbetó** ».

La réussite d'une insertion professionnelle résulte entre autres d'une bonne transition de la formation vers la vie active. Les centres incubateurs, les renforcements de capacités, les formations courtes opérationnelles complémentaires, les compétences de vie, etc. sont autant de moyens de réussir son insertion professionnelle. Les pouvoirs publics, les centres de formation, les ordres et fédérations de professionnels doivent jouer leur partition par le renforcement de l'employabilité des jeunes, la promotion de l'emploi des jeunes, le financement des primo-entrepreneurs jeunes, la mise en œuvre du statut de l'entrepreneur, l'organisation transparente des concours d'entrée dans la fonction publique, pour ne citer que ces œuvres.

La jeunesse elle-même doit aussi se prendre en charge : le renforcement de ses propres capacités, le militantisme, la formation pratique sur le tas, le travail collaboratif (*Ecclésiaste 4, 9 : deux hommes associés sont plus heureux qu'un homme solitaire ; à deux ils tirent un bon profit de leur travail*), les programmes de développement personnel, d'entrepreneuriat et d'épanouissement social, le stage bénévole, la participation au développement de son unité de production, le sérieux au travail, la haine du gain facile sont autant de pistes pour le jeune pour se prendre en charge.

Malheureusement cette jeunesse est souvent attentiste, prétentieuse ou instable. La dimension matérielle du travail, contenu du travail et montant du salaire, conduisent des jeunes salariés à s'essayer dans des emplois différents jusqu'à ce qu'ils trouvent un travail, plutôt qu'un emploi. Selon une étude du BIT de 2013, 34% des jeunes changent de travail à la recherche seulement d'un meilleur revenu.

Au total, le chômage des jeunes n'est pas une fatalité. Il est d'ailleurs caractérisé par un taux très faible au Bénin et se chiffre à 2,36% en 2013 selon les données de l'INSAE. Par contre le sous-emploi, en termes de temps de travail, de mauvaise rémunération ou de productivité, est préoccupant. En effet plus de la moitié de la population active occupée est en sous-emploi. Pour la prise en charge des jeunes relativement au travail, l'espoir est tout de même permis avec la créativité des jeunes, l'encadrement des adultes, l'ouverture du secteur privé et la bonne gouvernance des pouvoirs publics.